

Province de Québec
Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Avis Public

Par les présentes, un avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier de la *Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Le Conseil municipal a adopté lors de sa séance régulière du 5 novembre 2016, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2017 (résolution numéro 16.11.05.09) qui se tiendront le samedi au Centre communautaire de l'Île et qui débiteront aux heures indiquées :

Le 14 janvier à 9 h 00
Le 4 février à 9 h 00
Le 4 mars à 9 h 00
Le 1er avril à 9 h 00
Le 6 mai à 9 h 00
Le 3 juin à 9 h 00
Le 8 juillet à 9 h 00
Le 5 août à 9 h 00
Le 2 septembre à 9 h 00
Le 7 octobre à 9 h 00
Le 4 novembre à 9 h 00
Le 2 décembre à 9 h 00

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce onzième jour de novembre de l'an deux mille seize.

Denis Cusson
Directeur général